

## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/04/2021

M. Le maire rappelle que c'est autant pour les gaudainais que pour les randonneurs et les touristes de passage ou en séjour que nous souhaitons soigner le cadre environnemental du village et le rendre plus accueillant. Développer des animations pédagogiques.

Afin de réaliser les travaux envisagés et après délibération, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de confier :

- Les travaux de voirie (trottoirs Rue Saint Pol, aire de stationnement, sentier sur terrain communal) à l'entreprise Pigeon.
  
- Travaux d'Espaces Verts (remplacement des haies de thuyas, création d'un verger participatif, plantation le long du mur de l'ancienne école Rue Saint Pol) à l'entreprise Ledru Michael.
  
- Pour la mise en valeur du lavoir (réalisation d'un trompe l'œil ou panneau pédagogique sur le mur aveugle. Décoration avec des ustensiles utilisés par les lavandières, fleurissement) un budget de 3 000,00€ a été voté.

Ces travaux ne seront engagés qu'après la confirmation des subventions sollicitées.

Malgré les investissements envisagés et sans oublier l'entretien des chemins qui fera l'objet d'une autre réunion du CM, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition :

- Taxe Foncière Bâti : 31,98% dont 20,22% de taxe départementale
- Foncier Non Bâti : 25.52%